

DOSSIER D'INSCRIPTION AUX STRUCTURES D'ACCUEILS MUNICIPALES ANNEE SCOLAIRE 2021 / 2022

- Accueil périscolaire du mercredi
- Accueil de loisirs sans hébergement des vacances scolaires

Le renouvellement du dossier d'inscription de votre enfant est à compléter ou à modifier directement sur votre compte via l'espace famille.

Dans le cas où vous n'auriez pas encore créé votre compte, merci de vous rapprocher du Service Enfance Jeunesse pour obtenir votre code abonné.

Les documents obligatoires à fournir sont à ramener à l'adresse ci-dessous :

**MAIRIE DE LUGOS
2 rue de la Mairie
33830 LUGOS**

aux horaires définis ci-dessous :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Samedi : de 9h00 à 12h00

☎ : 05 57 71 95 26

➤ APS du Mercredi :

- Accueil temps plus du matin : de 7h00 à 9h00,

Au choix, après inscription et avant 19h00 le lundi soir qui précède le mercredi :

- de 9h00 à 12h00 (1/2 journée sans repas)

- de 9h00 à 13h30 (1/2 journée avec repas)

- de 9h00 à 17h00 (journée)

- de 12h00 à 17h00 (1/2 journée avec repas)

- de 13h30 à 17h00 (1/2 journée sans repas)

- Accueil temps plus du soir : de 17h à 19h.

➤ ALSH des vacances scolaires : ouverture des structures à chaque période de vacances scolaires, soit durant la totalité des 16 semaines de vacances scolaires : Automne, Noël, Hiver, Printemps et Eté.

➤ Facturation : Elle est établie à chaque début de mois. Possibilité de paiement de votre facture par chèque, en numéraire, en dématérialisé (carte bleue) sur votre portail famille.

CONTRAT DE PLACE D'ACCUEIL

Je déclare avoir mis à jour mon dossier famille dans mon compte « espace famille » et m'engage à le tenir à jour tout au long de l'année scolaire 2021/2022.

Pour les ressortissants CAF et MSA : J'autorise la Mairie de BELIN-BELIET à utiliser le compte partenaire de la CAF ou de la MSA pour la mise à jour de mon quotient familial (QF).

Fait à Lugos, le / /

Signatures

RENOUVELLEMENT DU DOSSIER D'INSCRIPTION AUX STRUCTURES D'ACCUEILS MUNICIPALES

NOM et Prénom de l'enfant :

Le dossier de votre enfant est à COMPLETER OU MODIFIER

directement sur votre compte via l'espace famille

Merci de bien relire toutes les informations concernant l'enfant et la famille

DOCUMENTS OBLIGATOIRES A FOURNIR ET A RETOURNER

A LA MAIRIE DE LUGOS

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS ACCEPTÉ.

- l'attestation d'assurance en responsabilité civile 2021/2022 de l'enfant,
- l'attestation d'assurance individuelle accident 2021/2022 de l'enfant,
- certificat médical attestant des vaccinations obligatoires ou la photocopie des vaccinations du carnet de santé de l'enfant (noter le nom de l'enfant).
- la photocopie de l'attestation du jugement de divorce (si vous êtes dans ce cas de figure)
Dans le cas d'une garde alternée, merci de nous indiquer si vous souhaitez une facturation séparée